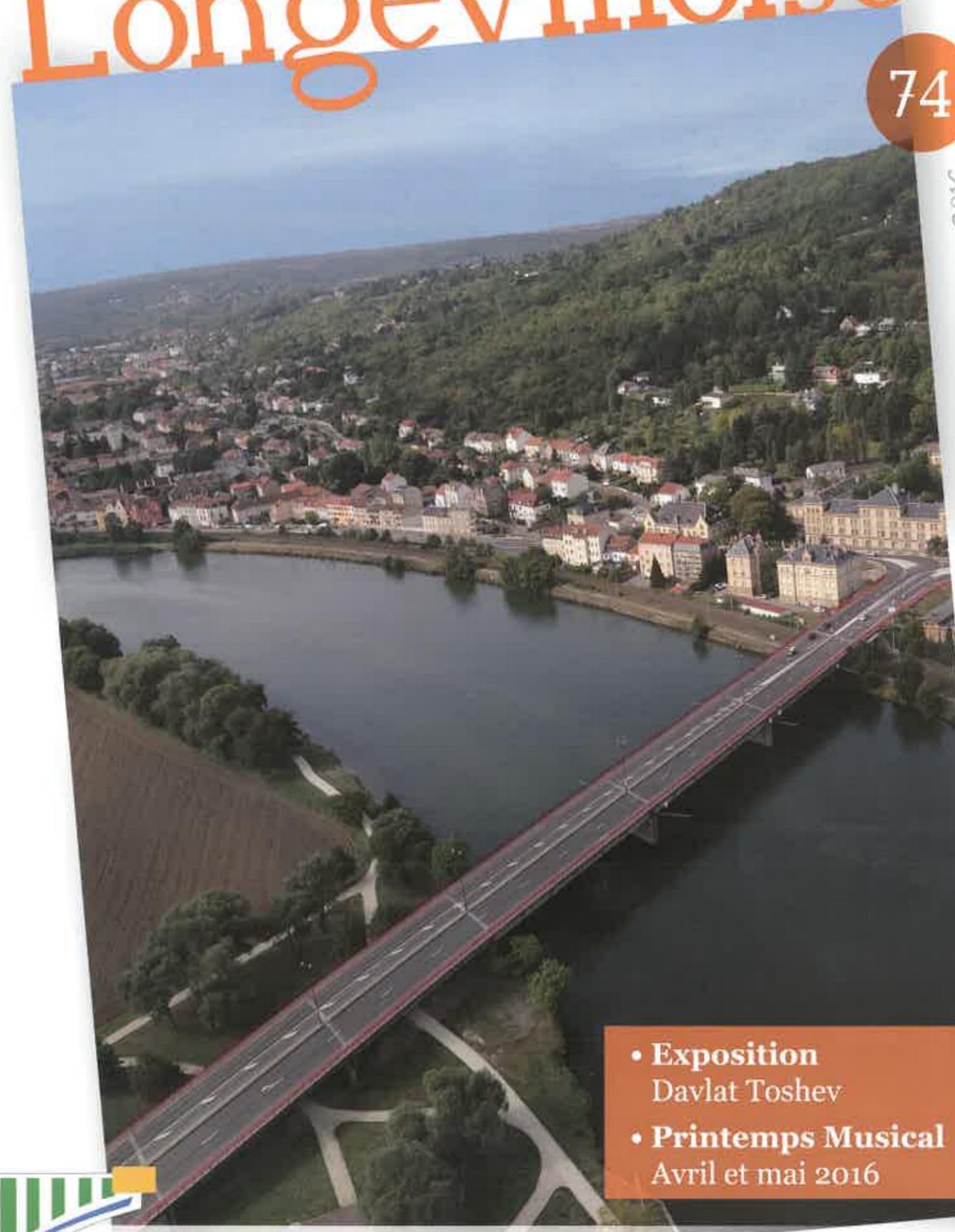


La Gazette Longevilloise

74

Mars 2016



- **Exposition**
Davlat Toshev
- **Printemps Musical**
Avril et mai 2016





MAIRIE DE LONGEVILLE-LÈS-METZ

Rue Robert Schuman Bâtiment mairie-école,
BP 70046 - 57057 METZ Cedex 2
03 87 30 12 42
<http://www.mairie-longeville-les-metz.fr>

Directeur de la publication :

Alain Chapelain.

Responsable de la rédaction et de la publication :

Martine Lutt.

Equipe de rédaction :

Mesdames : Denise Balandras, Anna Kulichenski,
Evelyne Martin, Marie-Christine Merli.
Messieurs : Dominique Fanara, Denis Goergen,
Paul Hazemann, Thierry Weizman, Bernard Wurm,
Jean-Claude Boulay.

Crédit photos :

Mairie de Longeville lès Metz
RL - © Thinkstock
Dépôt légal : N° 2015100014
Octobre 2015
Imprimerie Inter'Print - Hagondange

• EDITORIAL	page 3
• Le site internet relance	page 4
• TRAVAUX	
• Le Parc du Grand Futural	page 5
• L'Arboretum	page 6
• Les travaux sur canalisations	page 7
• Les Castors	page 7
• VIE SCOLAIRE	
• Le Projet d'Education Territoriale	page 8
• Le regroupement périscolaire	page 8
• Le spectacle de fin d'année des PEP	page 9
• Le Noël des enfants à l'école	page 9
• La classe de neige de l'école Migette	page 10
• JEUNESSE/FAMILLE	
• Nancy-Metz à la marche	page 11
• Le recensement militaire c'est à 16 ans	page 11
• La Quinzaine	page 11
• Périscolaire : les enfants et les anciens	page 12
• Remise de diplôme Bachelor of Arts	page 12
• Noël de joie avec Marc-Emmanuel	page 13
• La bourse aux jouets	page 14
• Le concert de L'Épiphanie au Temple	page 14
• La cérémonie du Souvenir	page 15
• La Marseillaise	page 16
• Le Club d'Aikido	page 17
• MÉDIATHÈQUE JEAN-FRANÇOIS CLERVOY	
• Animation "Origami figuratif"	page 18
• Conte musical	page 18
• EVENEMENT	
• Le concert du Nouvel An	page 19
• Les vœux du Maire	page 20
• L'accueil des nouveaux Longevillois	page 20
• VIE ASSOCIATIVE	
• La Pépinière d'amis	page 21
• Le Club des anciens	page 21
• VIE CULTURELLE	
• Le Printemps Musical à Longeville-lès-Metz	page 22
• Association Echanges Culturels Internationaux	page 23
• L'exposition Davlat Toshiev	page 23
• Le tour du monde en 80 jours	page 24
• Le Festival des Voix Sacrées à Longeville-lès-Metz	page 24
• HISTOIRE	
• Le plan d'eau	pages 25-26
• COMMERCE	
• Auto-école MOD-L	page 27
• Institut Crain de Charme	page 28
• VIE CITOYENNE	
• Quelques règles de vie	page 29
• METZ METROPOLE	
• Le mont Saint-Quentin	page 30
• PORTRAIT	
• Freddy	page 31
• À VENIR	
• Agenda des manifestations à venir	page 32
• Agenda des animations Médiathèque Jean-François Clervoy	page 32
• Autres manifestations	page 32
• ETAT CIVIL	page 32



Bonjour à toutes et à tous, Chers Concitoyens

Comme toujours, je suis très heureux de pouvoir, par le biais de ce petit mot, converser avec vous.
Les temps sont très bouleversés en ce moment par des problèmes plus ou moins graves de la vie courante.

Pas si courant que cela à y voir de plus près : en effet, sans parler des problèmes de pédophilie, il y a d'autres sujets tout aussi graves que nous ne pouvons passer sous silence. Je veux parler des tueries sanguinaires de DAESCH dans tous les pays du monde. Effectivement personne n'est épargné.

Toutes ces tueries et "affaires" nous permettent tout de même de relativiser nos petits problèmes que je qualifierai d'intendance. Alors quel évènement vous fait réagir ?

Le temps qu'il fait, le mauvais stationnement, les crottes de chien, les rues sales, l'éclairage public les espaces verts, que nenni !

Les impôts, cela doit vous intéresser.

Jusqu'à présent, on n'en parlait guère, on les subissait...

Mais, nous sommes arrivés à un tournant de la vie politique, tournant après lequel il est important d'être transparent.

Alors ! Soyons transparents !

Nous avons augmenté les impôts, je devrais dire l'impôt.

En effet ! Les seuls impôts sur lesquels nous avons encore «la main», ce sont les taxes d'habitation, le foncier bâti, le foncier non bâti et encore, nous ne sommes pas sûrs de la conserver (la main).

Nous avons donc augmenté ces taxes de 5% l'année passée et nous nous proposons, pour préserver l'avenir (qui ne s'annonce pas très rose, de les augmenter encore un petit peu si le conseil valide cette hausse bien sûr, en tout état de cause d'un pourcentage non supérieur à celui de l'an passé, peut-être moins...

Alors me direz-vous, est-ce la mer à boire alors que ces augmentations successives vont nous permettre de montrer que nous sommes de bons élèves et que nous jouons le jeu afin d'aider notre gouvernement à s'en sortir et par là même de «nous» en sortir (de la panade dans laquelle la France se trouve).

En outre, l'intérêt de l'augmentation de nos taxes nous permettrait, si besoin était, d'obtenir des subventions, eh oui, les subventions sont accordés en fonction du potentiel fiscal des communes.

Par ailleurs, il faut savoir que nos taux de taxes resteraient inférieurs aux taux des autres communes de même strate.

Soyons donc pragmatiques, acceptons l'augure d'un monde meilleur et grand merci de participer à son élaboration.

Pour finir, quelques informations sur des sujets qui vont vous toucher de près : les travaux nécessaires à l'implantation d'une maison d'assistants maternels sont entrepris au Centre Socioculturel Robert Henry.

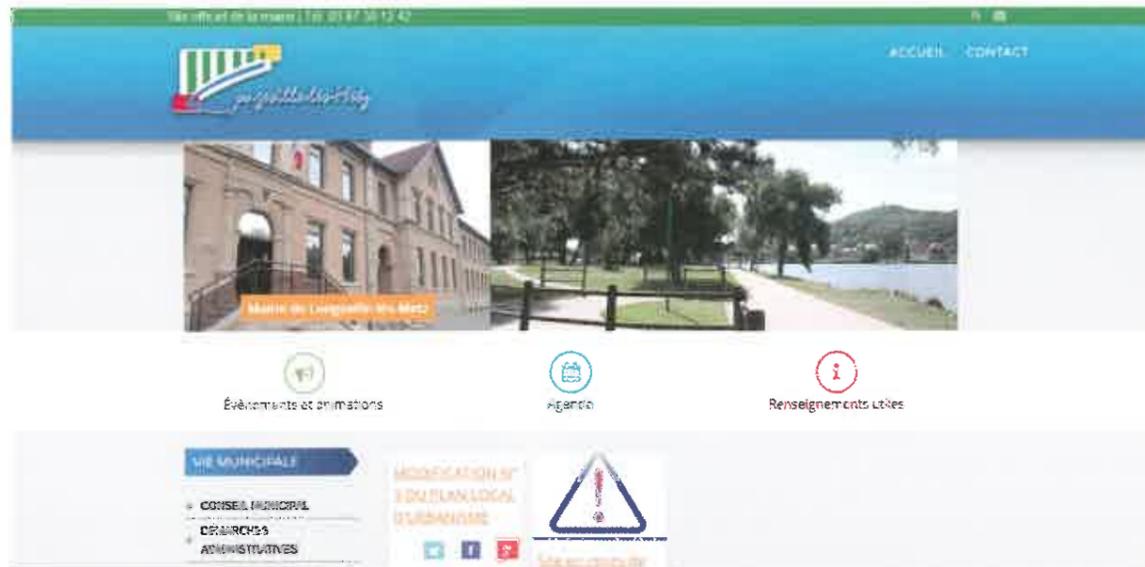
Le même bâtiment va recevoir un coup de jeune : remplacement des fenêtres, peinture intérieure, remise aux normes de l'électricité, création d'un ascenseur pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

Le périscolaire déménage du Centre qui n'était plus adapté et allait faire l'objet d'un retrait d'agrément de la petite enfance, vers le Centre socioéducatif Pierre Rodesch à Saint-Symphorien, adapté lui à 100% puisque construit à l'époque pour cette utilisation spécifique.

Comme vous le voyez, il se passe plein de choses dans notre bonne ville et croyez-moi, elles sont faites pour qu'il fasse toujours mieux vivre à Longeville - les - Metz

Votre dévoué Maire
Alain CHAPELAIN

Le site internet relooké

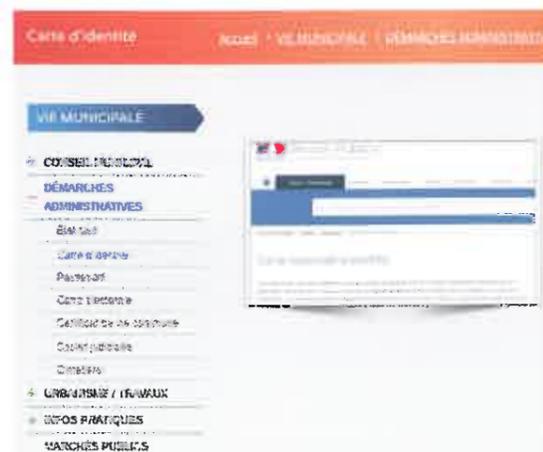


Vous avez un besoin ? Vous avez une question ?

Plus la peine de chercher, vous trouverez toutes vos informations à travers le site de la mairie. Grâce à une structure entièrement repensée et plus dynamique, le nouveau site internet se veut plus clair et plus accessible.

La page d'accueil permet désormais de visualiser l'agenda des différents événements et animations ainsi que quelques renseignements utiles...

La navigation est également rendue plus fluide à l'aide de deux rubriques « Vie municipale » et « Vivre à Longeville ».



Celles-ci sont ensuite redécoupées en plusieurs onglets comprenant les informations liées au conseil municipal, l'accès à d'autres liens internet qui facilitera vos démarches administratives, telles qu'un renouvellement de carte d'identité, une demande de passeport ou un certificat de vie commune.

Si vous devez construire, vous pourrez trouver les démarches, les articles de loi concernant l'aménagement du territoire dans l'onglet Urbanisme/travaux.

Vous avez perdu votre gazette, vous cherchez un article en particulier, il suffit de se rendre dans l'onglet « la gazette longevilloise » pour trouver un ancien numéro disponible en format PDF.

Toutes les associations sportives, culturelles et de loisirs ont été rassemblées dans un carnet d'adresses sous l'onglet « vie associative » ce qui vous permettra de visualiser et de découvrir les différents partenaires de la commune.

Le site n'a pas fini d'être complété, d'autres nouveautés arriveront très prochainement.

Bonne navigation sur www.mairie-longeville-les-metz.org

Le Parc du Grand Patural



Situé dans une zone classée « espace naturel », la parcelle du Grand Patural l'est depuis le 15 janvier 1956, ainsi que les berges longeant la Moselle, jusqu'au et au-delà du Plan d'Eau.

Une présentation au public, le 12 juin 1997, a permis de recueillir l'avis de population.

Depuis, régulièrement, la végétation est régénérée et cet espace est transformé petit-à-petit, rendant ainsi hommage aux pionniers de l'île Saint-Symphorien, que furent les pépiniéristes (Pallez-Rémi et Frenkel) et cultivateurs (Gouth, Leroy et Dézavelle).

A la fin de l'exploitation de la gravière (1955), ce site devint un étang, qui, pour des raisons de sécurité, fut comblé dans les années 1977-1978.

Un golf y fut créé, assurant l'entretien et le verdissement de l'ensemble de la parcelle. L'association du golf en faillite, sa liquidation fut prononcée, rendant ainsi les terrains au propriétaire : la commune de Longeville-lès-Metz. Cette dernière décida de transformer progressivement cet écran de verdure en un parc.

Régulièrement, les arbres du Grand Patural montrent des faiblesses et la commune est obligée d'intervenir pour abattre ou élaguer les sujets.

L'Arboretum

Afin de compenser la perte des végétaux liée aux maladies, à la maturité, aux éléments naturels et d'assurer la pérennité du site, la municipalité a décidé de créer un arboretum.

Les sujets choisis le sont en fonction de leur résistance au climat et au terrain. Après l'élaboration du projet, une entreprise a été retenue.

La photo ci-dessous montre l'ouverture de la fosse de plantation, la mise en place de terre végétale précédant la plantation et le tuteurage.

La première tranche comprend 37 arbres dans vingt variétés différentes, dont des chênes, des saules, des tilleuls, des platanes, des sophoras, des hêtres, des féviers, des mélèzes, des chicots du Canada, des parriotas de Perse etc...

Ces travaux représentent un investissement de 16 000 € TTC pour la commune.



Les travaux sur canalisations

Après contrôle par passage de caméra, Haganis a découvert des affaissements au niveau du collecteur d'eau.

Pour y remédier, la canalisation a été entièrement changée.



Les castors

Des castors européens tronçonnent nos arbres, sans consommer d'énergie fossile !

Cette espèce protégée émigrée d'on ne sait où, a élu domicile à Longeville-lès-Metz.

Ce mammifère rongeur, doté de pieds palmés, d'une queue plate et d'un pelage étanche, est un excellent nageur. Son terrier est un véritable petit appartement, son travail celui d'un bûcheron. Sa famille, composée d'un couple, uni pour la vie entière, des enfants ainsi que la progéniture de l'année précédente, participent tous aux différents travaux. La femelle exerce une autorité prépondérante dans la vie sociale, sauf au moment du rut.



Le Projet d'Éducation Territoriale

La municipalité de Longeville les Metz mène depuis de nombreuses années une politique Enfance dynamique adaptée aux besoins des enfants et des familles.

Soucieuse de l'évolution de la société actuelle, et désirant améliorer l'accueil des jeunes scolarisés dans les deux groupes scolaires, la municipalité, après consultation de ses différents partenaires lors de la réunion du 18 juin 2015 : les PEP 57 qui gèrent l'accueil périscolaire, les Directrices d'écoles et des représentants des parents d'élèves a décidé de s'engager dans un Projet d'Éducation Territoriale (PEDT)

Cette réunion préalable a rencontré un très bon accueil de tous les participants et de nombreuses propositions ont été formulées, tant de la part des parents que des enseignants.

Les Directrices ont adhéré pleinement à ce PEDT qui présente l'avantage de poursuivre, de compléter leurs programmes scolaires. Madame Aubertin, directrice de l'école Migette a même souhaité que le fil conducteur du projet qui sera établi pour trois ans s'articule autour du thème du RESPECT, sous toutes ses formes.

Une nouvelle grille d'activité a été mise en place par Valérie Kissel avec comme priorité l'enfant acteur et au cœur du projet.

Cette nouvelle approche de l'animation a déjà porté ses fruits au niveau du personnel qui voit son activité renforcée et valorisée et pour améliorer l'accueil au centre Pierre Rodesch, une ligne budgétaire a été ouverte.

En signant ce contrat, la municipalité conforte et valide son engagement dans sa politique en faveur de la jeunesse en créant des passerelles entre le monde éducatif, les élus, les parents et le milieu associatif.

Le dossier a été présenté et accordé et signé par tous les partenaires de l'Etat fin 2015.



Le regroupement périscolaire

Actuellement l'accueil des enfants scolarisés s'effectue sur deux sites différents, un à Longeville Centre dans l'ancienne cantine et dans les locaux de la maternelle, et l'autre à Saint-Symphorien dans le centre socioéducatif Pierre Rodesch avec un espace de près de 800m² spécialement et exclusivement conçu pour accueillir les jeunes.

Depuis plusieurs mois, plusieurs parents nous font remarquer à juste titre, la différence d'accueil entre les deux sites.

Une récente réglementation visant à renforcer les mesures d'accueil oblige la municipalité à modifier, en accord avec les PEP 57, le dispositif mis en place à Longeville Centre qui n'est plus adapté aux normes actuelles, notamment en matière de couchage, d'espace, de sanitaires et de restauration.

Dans un souci de respecter la loi et pour accueillir, sur un site unique, tous les enfants et leur offrir la même qualité d'accueil, la municipalité a décidé de regrouper l'accueil du soir au centre socioéducatif Pierre Rodesch à compter de la rentrée 2016-2017.

Des aménagements extérieurs vont être entrepris, en accord avec Valérie Kissel des PEP 57 afin de rendre l'accueil encore plus ludique.

La prise en charge des enfants de Longeville Centre sera assurée par les animateurs des PEP 57, et le transport se fera par autocar à la fin des cours soit 15h30.

A l'issue de l'accueil, les enfants seront récupérés par les parents au centre Pierre Rodesch.



Le spectacle de fin d'année des PEP

Belle et théâtrale fête de fin d'année au centre Pierre Rodesch. Valérie Kissel et toute son équipe d'animateurs ont invité les parents à cette sympathique et conviviale manifestation.

Pour la soirée, différentes scénettes ont été créées par les animateurs et les enfants sous la direction de Madame Mertz qui animait des ateliers théâtre au centre socioéducatif Saint-Symphorien et qui a malheureusement dû interrompre son activité pour des raisons de santé.

Le thème pour la soirée était les relations et l'entente entre les humains et les animaux. Les enfants se sont donnés à fond pour le plus grand plaisir des parents venus très nombreux applaudir les artistes d'un soir.

Comme à l'accoutumée, les enfants ont eu le plaisir d'avoir la visite du Père Noël, attiré par la joyeuse ambiance, qui a tenu personnellement à récompenser tous les enfants.

Un goûter a été servi à tous les participants pour clore cette agréable soirée.

Merci à tous pour ce bon moment passé ensemble.



Le Noël des enfants à l'école



Le vendredi 18 décembre 2015 les clowns « Cacahuète » et « Schnouky » et leur troupe éponyme, ont présenté leur spectacle à tous les écoliers longevillois réunis au centre socioculturel Robert Henry.

Beaucoup d'animation, car le spectacle interactif permettait aux enfants de participer et de monter sur scène.

Bien entendu, le Père Noël n'a oublié personne et Monsieur le maire Alain Chapelain a remis des friandises à chaque écolier. Les enfants de la maternelle Saint-Symphorien, qui n'avaient pu venir au spectacle, ont vu arriver le Père Noël en personne, dans leur école, pour une remise de friandises à domicile.

Quel bonheur ! Le Père Noël dans la cour de l'école !

La classe de neige de l'école Migette



Le 22 février 2016, les élèves de CM1/CM2 de l'école Angeste Migette sont partis en classe de neige dans les Alpes à Saint-Nicolas-La-Chapelle. Le chalet s'appelle « Les balcons du Mont-Blanc ».



"Les matins, nous faisons des visites à part mercredi où on a fait des raquettes. Nous avons fait des visites au château des Rubins, centre de la Nature Montagnarde (sur la faune), à la chèvrerie on nous a montré comment faire du chevrotin et on a vu des chèvres, au musée du Haut-Val-d'Arly, ancienne ferme qui appartenait à une famille nombreuse à Megève. C'est à Megève que nous avons fait un tour en calèche. Les après-midi nous allions skier, les débutants devant le chalet sur des pistes vertes et les confirmés à l'Espace Diamant.

En début de soirée, après s'être douché et avoir mangé, il y avait les veillées : spectacle de magie, visite du tourneur sur bois, visite du maître chien d'avalanche et de son chien, et la boom qui était géniale.

A la fin de ce séjour, on était content car le dernier jour, il y a eu la remise des médailles de ski et cette année tout le monde a eu le diplôme du balai d'or (récompense pour la propreté de la chambre).

En tout cas c'était trop bien !"

Les élèves de la classe de Mme AUBERTIN

Nancy-Metz à la marche

L'Association Longevilloise « Nancy-Metz à la Marche » organise, le dimanche 8 mai 2016, sa 32ème édition du NANCY-METZ.

C'est en 1981 qu'une poignée de randonneurs se sont mis en tête le défi de relier les deux villes d'une seule traite. Loin de l'autoroute et même des routes départementales, ils ont choisi le chemin le plus beau. En suivant 66 km de sentiers, on peut en effet aller de Metz à Nancy, ou inversement tout en restant sur les chemins de halage qui longent les canaux.

Trois parcours sont proposés : Nancy - Metz 66 km
Nancy - Montauville 33 km ...Montauville- Metz 33 km.

Renseignements au bureau du Complexe Sportif Saint Symphorien (1er étage) – permanences : mardi et jeudi de 14 h 30 à 17 h – Téléphone : 03 87 68 09 05
email : contact@nancymetzalamarche.net

Adresse postale : Complexe Saint-Symphorien, boulevard Saint-Symphorien 57050 Longeville-lès-Metz.

Retrouvez toutes les infos sur le site : www.nancymetzalamarche.net

Organisation, inscriptions, pré-acheminement bus, tarifs, renseignements pratiques, retour en navettes bus au point de départ ...

Le recensement militaire c'est à 16 ans

Le parcours citoyen instauré par la loi du 28 octobre 1997 a rendu obligatoire le recensement de tous les jeunes français, garçons et filles, à partir du jour anniversaire des 16 ans.

Le recensement s'effectue à la mairie du domicile sur présentation de la carte d'identité et du livret de famille.

La Quentinoise

La 27ème édition de la marche LA QUENTINOISE se déroulera le dimanche 3 avril 2016.

Le parcours qui s'étend sur 10 communes que sont dans l'ordre du circuit : Longeville-lès-Metz, Scy-Chazelles, Moulins-lès-Metz, Sainte-Ruffine, Lessy, Lorry-lès-Metz, Woippy, Metz-devant-les-Ponts, Plappeville, Le Ban-Saint-Martin est long de 30 km.

Deux boucles de 15 km composent ce parcours :

- une boucle qui passe par le Col de Lessy, Lorry-lès-Metz, Woippy, Metz-devant-les-Ponts et Plappeville,
- une autre boucle qui passe par le Col de Lessy, Lessy, Sainte-

Ruffine, Moulins-lès-Metz, Scy-Chazelles, Longeville-lès-Metz, le Ban-Saint-Martin et Plappeville.

Cette marche populaire est organisée grâce à la coordination de diverses associations. Un point de départ et de ravitaillement est assuré par ces associations dans chacune des 10 communes du parcours.

A Longeville-lès-Metz, le stand est tenu par les membres des associations Sport Culture Plein Air, Sports Culture Loisirs et divers bénévoles.

Le stand de Longeville est réputé pour ses chamallows avec fondue au chocolat !

Périscolaire : Les enfants et les anciens



Dans le cadre des mercredis éducatifs organisés par les PEP, Valérie Kissel et sa collègue Maud ont mis en place un projet intergénérationnel entre les enfants du mercredi au centre socioéducatif Pierre Rodesch et les anciens de la maison de retraite Marie-Noëlle.

Les anciens n'ont pas forcément de petits-enfants et malheureusement certains enfants n'ont plus leurs grands-parents.

De fait, une belle complicité s'est créée au fil du temps.

Une très belle rencontre a eu lieu fin novembre 2015 avec la fabrication de tartes aux pommes tous ensemble et partage du goûter en commun ensuite.

D'autres projets sont prévus que les enfants et les anciens attendent avec une grande impatience.

Remise de diplôme Bachelor of Arts



Le 4 novembre 2015, Marie BAUDINET, une jeune Longevilloise, recevait des mains du Président de Dublin City University, au cours d'une cérémonie émouvante et solennelle, son diplôme de Bachelor of Arts, couronnant son parcours d'études en International Business.

Après des études au collège Jean Bauchez au Ban-Saint-Martin et au lycée Fabert à Metz où elle a obtenu un BAC S mention bien, elle a intégré le programme franco-irlandais de NEOMA Business School à Reims. Marie est donc doublement diplômée après un cursus de deux années à Dublin, puis deux années à Reims.

Actuellement, elle poursuit ses études, au sein de la même Ecole Supérieure de Management, afin d'obtenir un mastère spécialisé en Analyse Financière Internationale.

Noël de Joie avec Marc-Emmanuel



L'animateur de TF1, Marc-Emmanuel, parrain de Noël Vert et de différentes associations caritatives, est venu avec Christian Morel, président de Noël de Joie, à l'invitation de Christophe Butterlin de l'agence « Century 21 », à la remise officielle des jouets collectés pendant plusieurs mois. Son agence de la rue de Gaulle semblait transformée en boutique de jouets tous plus beaux les uns que les autres. Michel Brandebourger, 1er adjoint au maire de Ban-Saint-Martin et Alain Chapelain, maire de Longeville-lès-Metz, ont félicité les organisateurs.

1341 cadeaux ont été remis ce jour-là à destination des enfants qui n'ont pas la chance d'en recevoir.

Marc-Emmanuel a salué le geste de cette chaîne généreuse qui chaque année récolte de plus en plus de joujoux. En effet, c'est plus de 400 000 jouets qui sont ainsi redistribués par Noël de Joie à plus d'une quinzaine d'associations mosellanes se rapprochant de l'enfance.



La bourse aux jouets

Le 8 novembre 2015, l'association Echanges & Culture, présidée par Marie-Agnès Grosse, a organisé une bourse aux jouets très animée avec de nombreux étalages et surtout en fin de journée une collecte généreuse de centaines de jouets, de la part de tous les exposants qui ont bien voulu remettre leurs invendus pour une bonne cause. Les enfants sont très sensibles au fait que d'autres enfants ne reçoivent pas de jouets en fin d'année. Ces dons ont été remis aussitôt à M. Christophe Butterlin de l'agence des Coteaux « Century 21 », qui participe à la collecte de Noël de Joie depuis de nombreuses années. Sur 900 agences Century 21, plus de la moitié, soit 550 participent chaque année à la récupération de nombreux jouets inutilisés.



Ces jouets sont ensuite relookés, bichonnés, et redistribués par l'équipe de Noël de Joie.

"ECHANGES & CULTURE FAIT UN DON A NOEL DE JOIE" : Suite à cette bourse aux jouets, Marie-Agnès Grosse, présidente de l'association Echanges & Culture a remis un chèque de 400€ résultant des bénéfices de cette manifestation à Corinne François et Marie-Christine Reuter, représentant Noël de Joie.

Après les remerciements, c'est autour d'un pot de l'amitié que la journée s'est clôturée.



Le concert de l'Épiphanie au Temple



Pour sa première manifestation de l'année, la Paroisse protestante avait invité au Temple de Longeville le dimanche 24 janvier 2016, le Quintette de cuivres et batterie 5'COP. Le groupe est la réunion de six musiciens de la région messine qui ont décidé de promouvoir la musique de cuivres. Leur répertoire va de la variété à un registre plus classique sans oublier les musiques de films et le jazz.

Les membres de cet ensemble : Sébastien Lauer et Michael Rault à la trompette, François Grimont au trombone, Christophe Baby au tuba et Christelle Copie au cor (la seule femme du groupe), ainsi que leur invité japonais NHU à la batterie ont su transmettre leur passion pour la musique, tout en faisant partager avec le public des moments d'une grande convivialité.

Ces talentueux virtuoses ont interprété, entre autres, l'Halleluia Chorus de G.F. Haendel, l'Adagio en sol mineur de T. Albinoni, Jazzy Holidays de J. Vinson, Crocodile rock d'Elton John, etc...

La cérémonie du Souvenir



Une foule importante et plus de 70 enfants se sont retrouvés pour la cérémonie du 11 novembre 2015 devant le Monument aux Morts de Longeville-lès-Metz.

Après les discours officiels, les enfants de l'école Auguste Midgette dirigés par Marie-Hélène Aubertin ont entonné plusieurs couplets de la Marseillaise, dont l'histoire et relatée sur la page suivante.

Puis les enfants ont chanté la chanson émouvante de Jacques Higelin, auteur, compositeur et interprète : « la croisade des enfants » avec Anna Bruère, 9 ans, à l'orgue électronique : « Pourra-t-on un jour vivre sur la terre, sans colère, sans mépris, j'suis trop petit pour me prendre au sérieux, trop sérieux pour faire le jeu des grands, assez grand pour affronter la vie, trop petit pour être malheureux ».

Ce moment fut particulièrement apprécié du public et remercié par le maire Alain Chapelain et les membres du Souvenir Français.



La Marseillaise

Évoquer l'origine de notre hymne national revient à se pencher sur la période de la Révolution dont les turbulences et le foisonnement débordent et de beaucoup, notre propos.

Restons-en à un de ces hasards dont l'Histoire a le secret et qui réunit à Strasbourg, en avril 1792 (l'Autriche vient de nous déclarer la guerre) un Maire Philippe-Frédéric de Dietrich issu d'une famille d'industriels dont la lignée subsiste encore aujourd'hui et un Capitaine du Génie Claude-Joseph Rouget de L'Isle, natif de Lons-le-Saunier. Le site de l'Assemblée Nationale attribue la musique à Ignace Pleyel d'origine autrichienne et il est vrai, alors Maître de Chapelle de la Cathédrale de Strasbourg.

Trois personnages au destin très dissemblable auxquels, comme chez Alexandre Dumas, il faut en ajouter un quatrième, le Docteur François Mireur.

Le Maire est guillotiné en 1793. Le Capitaine Rouget de L'Isle quant à lui doit à sa qualité d'auteur du Chant de guerre pour l'Armée du Rhin devenu Marseillaise d'échapper à la Terreur et de poursuivre une existence de plus en plus difficile jusqu'à la Monarchie de Juillet qui lui accorde en 1830 (il a alors soixante dix ans) une maigre pension qu'il conservera jusqu'à sa mort en 1836. Il en va autrement de la destinée d'Ignace Pleyel, compositeur prolifique et très applaudi, fondateur de ce qui a sans doute été la plus importante manufacture française de pianos et qui a donné son nom à une célèbre salle de concert parisienne. Notre quatrième Mousquetaire, le Docteur Mireur qui fédère en 1792 les Volontaires de Montpellier et de Marseille est le premier à diffuser ce chant qu'il intitule «Chant de guerre des Armées aux frontières»

Ensemble, ils «montent» à Paris et, chemin faisant pour se donner du courage, font leur les couplets écrits par Rouget de L'Isle. A l'arrivée, ce chant qu'ils ont popularisé, prend tout naturellement le nom de MARSEILLAISE. Le Docteur Mireur, devenu Général sous les ordres de Napoléon Bonaparte, est assassiné lors de la campagne d'Égypte en 1798 à l'âge de vingt huit ans.

Au fil des années et de la succession d'éclipses subies par ce chant patriotique au cours du 19^e siècle, les interprétations ont varié et se sont multipliées tant et si bien que la III^e République, qui en fait l'hymne national en 1879, a été obligée quelques années plus tard d'en arrêter une version officielle.

Plus d'un siècle plus tard, après une période de flottement du sentiment national, le gouvernement fait adopter une loi en avril 2005 rendant obligatoire l'apprentissage de l'hymne national dans les écoles primaires.

Et, si vous passez par Marseille, ne manquez pas de visiter Le Mémorial de la Marseillaise situé à l'endroit même où le Docteur Mireur entonna ce chant célèbre. On en a des preuves aujourd'hui encore, bien au-delà de nos frontières.

Parmi les sept couplets, voici le 7^{ème} (Couplet des enfants) :

*Nous entrerons dans la carrière,
Quand nos aînés n'y seront plus,
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus. (Bis)
Bien moins jaloux de leur survie
Que de partager leur cercueil
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre.*

Le Club d'Aïkido



Enfants et adultes travaillent en harmonie avant de partager la traditionnelle galette

L'aïkido peut-être pratiqué, quels que soient l'âge et les capacités physiques. Démonstration a été faite à l'occasion de la fusion exceptionnelle des cours adultes et enfants un mercredi de janvier.

A l'issue d'un cours dynamique dispensé par Alfredo Ligori, ceinture noire 3^{ème} dan, ce fut aussi l'occasion pour l'élève devenu maître de remettre solennellement à son professeur Gilbert de Castelet son diplôme officiel FFAB de ceinture noire 4^{ème} dan : la transition et la transmission ont été ainsi mises en valeur comme l'a souligné le Président du club, Pierre Quartarone.

Tous les aikidokas ont pu prolonger la rencontre et échanger sur leur pratique tout en dégustant la galette. De tels moments conviviaux sont toujours très appréciés au club après un travail intensif qui permet à chacun de découvrir les finesse et l'efficacité de cet art martial très complet, vivant et spectaculaire : par la pratique des armes, le placement, le travail à mains nues, la réponse aux attaques, la pratique des chutes. On y apprend également la maîtrise de soi et le respect de l'autre.

Grâce à l'engagement inlassable de ses professeurs, tous bénévoles et soucieux de parfaire leur formation pour en apporter le fruit aux élèves, les Arts Martiaux Longevillois dispensent ainsi depuis bientôt quatre décennies des cours toujours appréciés au Centre socioculturel Robert Henry.

Animation "Origami figuratif"



À la Médiathèque Jean-François Clervoy, il y a toujours de l'innovation !

De nombreuses adhérentes se sont intéressées au pliage et à l'origami, sous la direction de Christiane Martin. Les livres se sont transformés en de magnifiques hérissons, de belles poupées ou autres objets décoratifs comme en témoignent les réalisations exposées.

De vieux livres fournis par la bibliothèque ont trouvé une nouvelle vie en passant de pliage en pliage sous les doigts agiles des participantes, toujours de plus en plus nombreuses. Cela paraît bien compliqué, mais grâce aux explications de la monitrice, toutes ont réussi à confectionner un bel objet en un après-midi et chacune est repartie avec un cadeau à offrir. Bravo aux organisatrices de la Médiathèque Jean-François Clervoy qui animent avec beaucoup de dynamisme et de professionnalisme les activités.

Conte musical



Dans le cadre de « Noël de Moselle », en partenariat avec le Conseil Départemental, la médiathèque « Jean-François CLERVOY » a proposé, le 29 novembre à 15 h, un conte musical de Charles DICKENS intitulé « Un chant de Noël ».

Charles DICKENS adore les histoires de fantômes.

Ses spectres sont parfois terriblement inquiétants et parfois comiques. Un « Chant de Noël » raconte l'histoire d'un vieil Harpagon. Rien ne compte pour lui que d'exploiter son prochain. Il déteste tout et particulièrement Noël.

Un moment plein d'humour, de suspense, de tendresse et d'humanité. Ce spectacle a été mis en scène par la « Compagnie Entre Les Actes ».

Le concert du Nouvel An

Pour fêter l'arrivée de la nouvelle année 2016, la Commune de Longeville-lès-Metz a offert à ses administrés, comme chaque année et c'est devenu une belle tradition, un concert du nouvel an par l'Orchestre National de Lorraine dirigé de main de maître par Monsieur Jacques Mercier (jeudi 7 janvier).

Monsieur le Maire, Alain Chapelain, après avoir accueilli par quelques mots, des spectateurs toujours aussi nombreux, a laissé la place à Jacques Mercier qui a dirigé l'orchestre « tambour battant ».

Le concert a débuté avec Orphée aux Enfers de Jacques Offenbach et le très apprécié « French Cancan ». Ont suivi des morceaux choisis principalement dans le répertoire le plus populaire de la famille Strauss : Versailler Galopp, Champagne polka, Légendes de la forêt viennoise, Accelerationen Valse... sans oublier le fameux « Le beau Danube bleu » à la fin du spectacle. Il n'a pas manqué également de rendre hommage à la valse viennoise si chère à la famille Strauss.

Le bouchon de champagne a sauté pour la présentation des vœux : Alain Chapelain et son épouse ont partagé une coupe avec le chef d'orchestre, qui a ensuite « donné sa baguette » au Maire pour diriger l'orchestre sur la très célèbre marche de Radetzky de Johann Strauss, sur laquelle le public, et c'est bien connu, adore taper dans les mains.

Ce concert, particulièrement joyeux et entraînant cette année, est apparu aux spectateurs conquis comme l'un des meilleurs que l'Orchestre National de Lorraine ait joué à Longeville-lès-Metz. Jacques Mercier, en choisissant des morceaux très vifs, gais et connus, n'a-t-il pas souhaité démarrer la nouvelle année sur une note optimiste pour faire oublier les attentats de Paris de décembre 2015 ? (il a précisé avoir fait un choix de morceaux particulièrement « enlevés »).



Les vœux du Maire



Le mercredi 6 janvier au Centre Socioculturel Saint-Symphorien, Monsieur Paul Hazemann, 1er adjoint, présente ses vœux au Maire devant une assemblée composée de personnalités politiques, des représentants du Culte, des Forces de l'ordre (police intercommunale), des personnels de l'éducation, des responsables d'associations, des services administratifs et techniques, des élus et fait le bilan de l'année écoulée, année qui a commencé et fini avec la terreur, le fanatisme, la barbarie : une pensée émue pour les familles des victimes de ces attentats.

L'année 2015 a demandé des efforts importants mais réalisés « en maintenant le cap » par une équipe soudée aussi bien au niveau administratif et technique qu'avec les élus.

Il rend également un hommage aux associations et aux bénévoles qui portent haut les valeurs de la commune.

Il précise que les projets 2016 sont « sous presse » : rénovation de la toiture de l'église Saint Quentin, création d'une maison d'Assistants Maternels, mises au normes handicapés, agrandissement du colombarium, les projets comme le futur golf, la fibre optique, l'aménagement de l'espace du Garage Chevalier, sans oublier la conteneurisation des déchets, la mutualisation raisonnée et maîtrisée par Metz Métropole des moyens.

L'accueil des nouveaux longevillois

Suivant une tradition désormais bien établie, **Alain Chapelain a accueilli le 26 février dernier les nouveaux longevillois au Centre Socioculturel Saint-Symphorien.**

Dans son allocution bâtie à la manière du discours sur l'état de l'union (en plus concis et à l'échelle de la commune !) il n'a pas manqué de souligner la discipline et la rigueur auxquelles se plie la gestion municipale car seules des finances saines autorisent la réalisation, sans à-coups, de projets tels des travaux de voirie, d'entretien du patrimoine et, en tout premier lieu, des locaux scolaires, de l'aide sociale et du soutien à différentes initiatives d'intérêt général, en somme de tout ce qui atténue les difficultés de l'existence pour certains et rend le cadre de vie efficient et agréable pour tous. Laissant ensuite le soin à chacun de ses adjoints de se présenter, il a invité les représentants des associations présents



ce soir-là à exposer, à leur tour, leurs activités ludiques, intellectuelles ou sportives, les unes n'excluant pas les autres, manière élégante de faire prendre conscience de l'étendue et de la diversité du tissu sociétal.

Et, comme il convient, la rencontre s'est poursuivie et prolongée autour d'un buffet, qui à cette heure tardive, n'a pas seulement alimenté les conversations.

La Pépinière d'amis



Liane LAGRANGE a repris la suite du club de l'amitié, lors de la démission de Marie-Thérèse Gratz et du décès de Monique Carillet, en créant le club de la « PÉPINIÈRE D'AMIS » le 10 avril 2014.

Elle s'est beaucoup impliquée pour créer un nouveau club, ouvert à tous les âges, qui fonctionne chaque jeudi avec ses fidèles adhérents. Les jeux de cartes, scrabble, tarot, triominos, les anniversaires, le carnaval, les repas à thème et les festivités sont d'actualité chaque semaine pour que les fidèles membres se retrouvent dans une ambiance joyeuse et conviviale.

Le Club des anciens

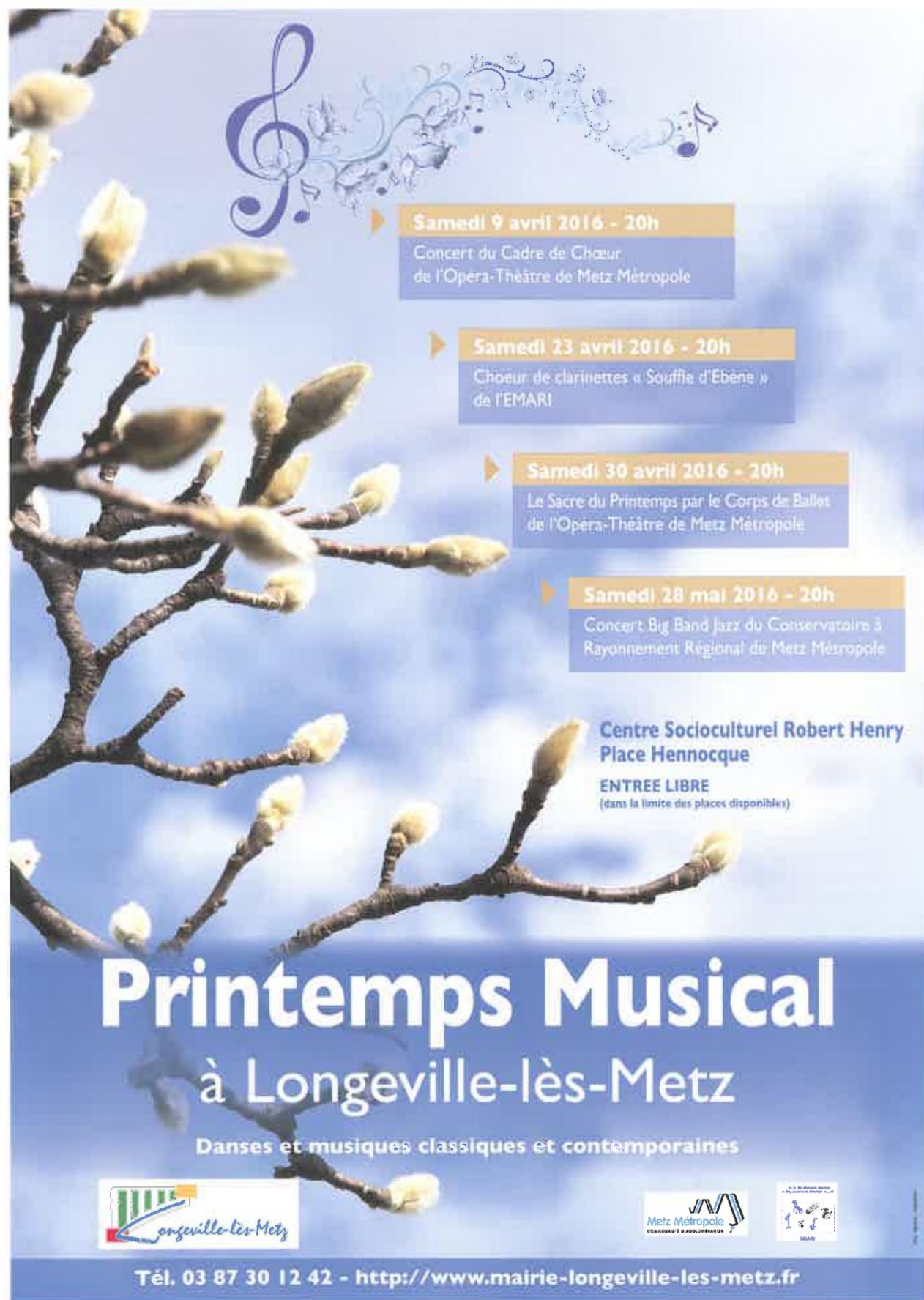
Le Centre Robert Henry a ouvert ses portes en 1972. Très vite, les habitants de Longeville-les-Metz l'ont investi pour y pratiquer différentes activités. A partir de 14h : belote pour les messieurs, jeux, tricots, broderies pour les dames. A 16h, réunion autour d'un café et de gâteaux confectionnés par les petites mains du groupe. A 18h, on se disait : à la semaine prochaine ! Le Foyer des Anciens de Longeville Centre était né.

Il ne faut pas omettre de citer les voyages du groupe, en Corse, au Maroc... et même en Yougoslavie, où pour l'anecdote le groupe s'y trouvant au moment des émeutes, a été rapatrié le dernier.

Les différents présidents et présidentes qui se sont succédés : Monsieur RAUBER, remplacé à son décès par Madame RAUBER, Madame MAGNETTI puis Madame ALLEMAND, remplacée à son décès par sa fille Madame PITHOIS.



Ce foyer a perduré jusqu'à ce jour et continue de fonctionner chaque lundi, sous la houlette de Madame Geneviève CHUDAS. On y pratique les jeux : belote, tarot, triominos, rhumicub, nain jaune, scrabble, etc ... dans une ambiance conviviale et quelques sorties : Versailles, Kirwiller... On se réjouit des repas à la fréquence d'un tous les deux mois (repas traiteur, barbecue, crêpe-party...).



Samedi 9 avril 2016 - 20h
Concert du Cadre de Chœur de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole

Samedi 23 avril 2016 - 20h
Chœur de clarinettes « Souffle d'Ebène » de l'EMARI

Samedi 30 avril 2016 - 20h
Le Sacre du Printemps par le Corps de Ballet de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole

Samedi 28 mai 2016 - 20h
Concert Big Band Jazz du Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz Métropole

Centre Socioculturel Robert Henry
Place Hennocque
ENTREE LIBRE
(dans la limite des places disponibles)

Printemps Musical

à Longeville-lès-Metz

Danses et musiques classiques et contemporaines



Tél. 03 87 30 12 42 - <http://www.mairie-longeville-les-metz.fr>

Association Echanges Culturels Internationaux L'Exposition Davlat TOSHEV

Du 5 au 7 février dernier, la Ville de Longeville-lès-Metz a présenté avec le concours des Echanges Culturels Internationaux Hugues BALZINGER une exposition consacrée à la peinture miniaturiste. Davlat TOSHEV, peintre établi à Boukhara était venu d'Ouzbékistan accrocher ses œuvres dans le Centre Socioculturel Saint-Symphorien.

Les miniatures, ou l'art d'illustrer les livres, sont parfois traitées en camaïeu mais le plus souvent elles se caractérisent par un subtil équilibre entre la profusion des motifs accentuée par la multitude des détails, l'éclat des couleurs et la fermeté du trait.

On l'enseigne dans des écoles mais l'art de la miniature relève des secrets de famille transmis de père en fils. Davlat TOSHEV est lui-même le descendant, à la septième génération, d'une longue lignée d'artistes jaloux de leur savoir-faire. Pour autant, cet art n'est pas né en vase clos. Très tôt, le premier manuscrit que l'on possède date du onzième siècle : il fait la synthèse d'influences diverses, aussi bien persanes que byzantines. Il ne faut pas s'étonner, dès lors, de trouver de nombreuses figures de Princes assis sous un dais d'où ils dominent le spectacle de la rue ou encore des représentations de derviches tourneurs ou de derviches dormeurs révélateurs de la veine religieuse. Les scènes de la vie quotidienne nourrissent l'inspiration du peintre tout comme les foisonnants et merveilleux Contes des Mille et une Nuits. Bref, une exposition incitant au rêve et à une forte invitation au voyage en direction de l'immense Asie centrale et de la si mythique et si fascinante Route de la Soie.



Le tour du monde en 80 jours

Les spectateurs, venus nombreux, se sont laissés embarquer aux côtés de « Philéas Fogg » et de son fidèle serviteur « Passepartout » dans une comédie complètement survoltée, en 80 fous rires ! Ca bouge, ça chante, ça rigole, ça danse, ça sort de partout. Le tour du monde en 80 jours revisité et modernisé avec des acteurs trépidants : une princesse Hindoue un rien nymphomane, un inspecteur anglais qui risque de finir dans une série policière allemande, Jack la loose de l'ouest et même une reine d'Angleterre plus vraie que nature !

Un road movie complètement déjanté qui a enchanté petits et grands.



Le Festival des Voix Sacrées à Longeville-les-Metz



C'est dans le cadre de sa onzième édition que le festival des voix sacrées, présidé par Laurence Aisène, s'est produit à Longeville-lès-Metz, mettant en exergue les différentes formes d'expressions, des grandes religions du livre juive, chrétienne et musulmane. A travers ce festival, il entend à sa manière défendre les valeurs de fraternité et d'humanisme qui prévalent sur l'intolérance, le racisme et l'obscurantisme.

Au centre socioculturel Robert Henry, c'est par le biais d'une pièce de théâtre que ce sont exprimées toutes ces valeurs, représentant une autre forme d'expression artistique : « Moi sage et t'es fou », dont le metteur en scène est Jean Poirson, et qui est le troisième volet de la trilogie de Nasredine, un illustre penseur de l'islam du XIII^{ème} siècle.

Fou pour les uns, sage pour les autres. Les histoires de Nasredine ont traversé les siècles et la Méditerranée et se transmettent de génération en génération. Ce soir là, les spectateurs se sont laissés transporter à cette invitation au voyage dans l'univers d'un sage ainsi qu'à une méditation sur la vie.

Le plan d'eau



Adeptes du jogging et du running, ils sont légion à parcourir les chemins qui longent les cours d'eau et les laes. Bien sûr, ils pourraient se contenter de faire de la course à pied mais, que voulez-vous ? Leurs propres parents cédaient déjà à la tentation de filer à l'anglaise en se livrant au footing.

Il faut en convenir, notre commune offre un magnifique terrain d'exercice. Il suffit de partir du Beau Rivage (LE PORTOFINO actuel) pour ne plus quitter l'eau des yeux, passer sous l'autoroute et, telle une révélation, découvrir le plan d'eau dans toute son étendue et dans toute sa splendeur.

Lieu de détente pour les petits et les grands, lieu de rassemblement lors de concerts ou pour la célébration de la Fête Nationale, lieu d'expositions ou à l'occasion station balnéaire à l'enseigne de Metz-Plage, lieu de passage enfin entre ville et banlieue, le plan d'eau a définitivement fait de notre commune une ville d'eau à l'instar de ces stations thermales, telle la toute proche Amnéville, soucieuses d'offrir à leurs hôtes la sérénité d'une vaste étendue d'eau.

Dans sa configuration actuelle, le plan d'eau est encore un jeune homme. Il a pris forme, en effet, au moment de la construction de l'autoroute pour laquelle on aurait selon Alain GATTI, auteur de l'histoire de notre commune (1), extrait 40000 tonnes de terre, aussitôt remplacées par l'eau de la Moselle. Les berges ont été aménagées en 1974 grâce à l'apport, nous dit encore notre auteur, de 20000 m³ de remblai et de 19000 m³ de terre végétale.

La plantation de milliers d'arbres et de plantes vivaces, sans oublier les pelouses, mit un point final à de longues années de grands travaux. C'est donc sur le territoire de la commune de Longeville-lès-Metz que se trouvent deux grands lieux de rassemblement du pays messin : plus de 15000 personnes se sont réunies autour du plan d'eau et le stade tout proche peut en accueillir au moins 25000.

Le plan d'eau

Profitions, par conséquent, de ce lieu exceptionnel et laissons-nous aller sans honte à la rêverie chère aux poètes du 19e siècle :

**« Un soir t'en souvient-il ? nous voguions en silence
On n'entendait au loin, sur l'onde et sous les cieux,
Que le bruit des rameurs qui frappaient en cadence
Tes flots harmonieux... » (2)**

Nos remerciements vont à Monsieur Claude Bassompierre, Directeur Général des Services et fin connaisseur des frontières nautiques et terrestres de Longeville-lès-Metz ainsi qu'à la Direction Régionale des Voies Navigables de France qui a aimablement fourni les caractéristiques chiffrées :

- superficie du plan d'eau : 82000 m²- soit 8,2 ha
- profondeur moyenne : entre 80 et 200 cm
- plus grande profondeur : 380 cm
- navigation interdite, sauf quelques exceptions en faveur de bateaux de plaisance à faible tirant d'eau
- l'entretien des berges est à la charge des riverains.

(1) Alain GATTI « LONGEVILLE lès METZ »
aux Editions Serpenoise.

(2) Le Lac d'Alphonse de Lamartine



Auto-école MOD-L

Ses voitures habillées de coccinelles sillonnent les rues de la région depuis 10 ans et se sont installées à Longeville-lès-Metz depuis presque 1 an.
Rencontre avec Sandrine KELLER, la dynamique et sympathique dirigeante de l'auto-école MOD-L.
Elle ne supporte pas que ses élèves l'appellent Madame....



Pourquoi ce nom et pourquoi utiliser la coccinelle comme symbole ?

L'auto-école MOD-L c'est l'enseignement de la conduite à la mode Elle, mon style à moi. Je rappelle non sans humour à mes élèves qu'ils sont des élèves modèles et qu'ils ont pour obligation de réussir leur examen. La coccinelle est un porte-bonheur, elle rappelle également la voiture du même nom et toutes mes coccinelles, que je collectionne volontiers, sont équipées de 6 points. Vous aurez compris pourquoi.

Que propose votre Ecole de conduite, comment fonctionne-t-elle ?

Je propose comme toutes les écoles de conduite des cours théoriques et des heures de pratique avec moi-même ou Christine, ma monitrice. Il faut 30 à 35 heures en moyenne pour obtenir son permis de conduire mais je

m'adapte aux besoins réels de mes élèves.

Le plus de mon auto-école ? Un simulateur de conduite nouvelle génération que je suis seule à proposer sur le secteur de Metz. Il apprend aux 80-90 élèves que je vois passer par an, à conduire dans toutes les conditions : sur la neige, sous la pluie, etc...

Ce simulateur permet également d'apprendre l'écoconduite et d'optimiser sa conduite sans polluer plus que nécessaire.

Un conseil pour ceux qui veulent se lancer dans la création d'entreprise ?

La création d'entreprise, c'est un état d'esprit !! On travaille en fonction de la demande, il n'y a pas de planning fixe et il faut être très disponible. Mon travail n'est pas qu'une profession, il fait partie intégrante de ma vie. Il faut s'accrocher mais cela en vaut la peine.

Question subsidiaire :

Quel endroit de Longeville-Lès-Metz appréciez-vous particulièrement ?

Sans hésitation, c'est Longeville Centre. Il y règne un vrai esprit de village et il y a toujours des passants dans la rue. C'est très animé.

Depuis quand êtes-vous installée à Longeville-lès-Metz ?

J'ai passé 9 ans à Moulins-Lès-Metz en location. J'ai souhaité acheter mes propres locaux sans changer de secteur, ni de clientèle et l'occasion s'est présentée ici à Longeville-Lès-Metz, sous les arcades de l'Avenue de Gaulle. J'y suis installée depuis le 15 mai 2015. En septembre l'auto-école MOD-L fêtera ses 10 ans d'existence.

Je connaissais bien la commune de Longeville pour y avoir moi-même vécu un certain temps, je suis originaire de Moulins-Lès-Metz.

Quel est votre parcours personnel ?

Après une aventure dans la grande distribution j'ai décidé de changer de voie pour effectuer une formation de moniteur en auto-école. Je me sentais plus à l'aise dans le relationnel que dans le commercial. Après 7 ans d'expérience j'ai décidé de me lancer en créant ma propre entreprise, l'auto-école MOD-L.

J'aime passionnément ce métier de pédagogie et je suis très attachée à ma clientèle.

Je me lève chaque matin pour travailler avec plaisir et voir le dernier d'une fratrie obtenir son permis de conduire est ma plus belle récompense.

Institut Grain de Charme

Marie, passionnée par son métier et bien connue des Longevillois, nous présente son parcours et nous parle de son institut relooké.

Quel est votre parcours personnel ?

Après deux années dans un institut en alternance, j'ai obtenu un Brevet Professionnel. Mon but a toujours été de travailler seule dans mon propre institut.

Depuis quand êtes-vous installée à Longeville-lès-Metz ?

Cela fait dix ans. J'ai saisi une opportunité d'avoir un local en location où je pratique tout ce qui a trait à l'esthétique. Ma clientèle se compose essentiellement d'habituées fidèles et surtout de mamans. J'aime la proximité que je peux avoir avec une cliente, nous prenons soin l'une de l'autre. Je me fais surtout connaître par le bouche à oreille et je ne suis pas sur les réseaux sociaux. Le salon est ouvert tous les jours de 9 h à 19 h sauf le samedi après-midi mais je suis souvent là pour mes clientes bien plus tôt.

Parlez-nous de l'agrandissement et des nouveautés de votre institut ?

Jusqu'à maintenant, je travaillais dans 30 m² 10 à 12 heures par jour. Avec mon local et le local voisin, j'ai doublé ma surface de travail. Outre la cabine d'épilation et la cabine d'UV qui n'existe plus maintenant, deux autres cabines me permettent de faire des soins du corps et du visage. J'ai aussi fait installer une douche.

Dès que les Longevillois recevront la gazette n° 74, une cabine d'aquabiking individuelle sera installée : les clientes pourront ainsi faire du vélo dans l'eau avec de l'eau jusqu'à la taille pour muscler le corps sans avoir de problèmes articulaires et, simultanément, travailler avec des poids et altères au niveau du haut du corps. La cabine comportera également 20 buses de massage et de la chromothérapie (des lumières de différentes couleurs) qui agit sur le moral. Un thé drainant accompagne chaque séance.

Et la déco ?

C'est un institut décoré « à l'ancienne », un style rétro vintage. J'ai récupéré un miroir qui vient des Pucés, une table rouillée, un buffet des années 50 à 70 auxquels j'ai redonné une seconde jeunesse. La décoration, encore en cours, plaît beaucoup et se remarque de l'extérieur. Et surtout, je travaille dans un cadre qui me correspond.

Institut Grain de Charme,
67 boulevard Saint-Symphorien
57050 Longeville-lès-Metz
Tél : 03 87 62 14 84



Quelques règles de vie

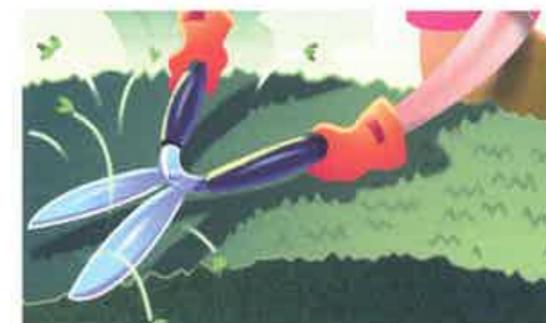
Taille des haies et arbres entre propriétés voisines

(art. 673 du Code civil)

Quelle que soit l'espèce d'arbre, arbuste ou arbrisseau si des branches avancent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à élaguer en effectuant une demande d'élagage par courrier. Si votre voisin est locataire, l'élagage doit être effectué par le propriétaire. En cas de non réponse ou de refus, les solutions vont de la tentative de médiation à l'action en justice.

N.B : sans contacter votre voisin vous pouvez couper vous-même les simples racines, ronces ou brindilles avançant sur votre terrain.

Rappel : L'axe de l'arbuste (ou haie) de hauteur inférieure à 2 m doit être situé à plus de 50 cm de la limite de propriété. L'axe de l'arbre (voire de la haie) ayant une hauteur de plus de 2 m doit être situé à plus de 2 m de la limite de propriété.



Le long des voiries

Vos haies ou plantations ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Le cas échéant, le maire peut vous contraindre à élaguer par voie d'injonction (art. L 2212-2-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Tonte de pelouse

Le bruit causé par la tonte peut être source de nuisances pour le voisinage. L'interdiction de tondre le dimanche ou à certaines heures peut faire l'objet d'un arrêté communal voire préfectoral. En quel cas, si la nuisance est avérée en période d'interdiction, il est possible de recourir à la médiation ou à un conciliateur de justice pour trouver une solution amiable avant toute action en justice.



Ordures ménagères

(sacs noirs) : collecte le lundi et jeudi matin

Produits recyclables (sacs transparents) :

collecte le vendredi matin

Les sacs doivent être sortis la veille au soir après 20h ou le jour de collecte avant 6h.

Sacs transparents : emballages métalliques, bouteilles, bidons, flacons en plastique, cartons, briques alimentaires, papiers, journaux, magazines, prospectus.

Le verre (pots, bocaux, bouteilles) est à déposer dans les conteneurs communaux.

Déneigement

L'obligation de déneiger devant chez soi n'est prescrite par aucun texte de portée générale, loi ou décret (voir le J.O. : réponse à la question n° 97675, le 17/04/2012 page 3010). Néanmoins, le cas échéant, les obligations spéciales des riverains des voies publiques en temps de neige et de verglas doivent être fixées par arrêté municipal, ce qui est le cas pour Longeville-lès-Metz (arrêté municipal n° 1/96 du 10 janvier 1996 relatif au déneigement).



Déjections canines

Les déjections canines sont seulement autorisées dans les caniveaux sauf au droit des passages piétonniers.

En conséquence, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants pour une raison évidente de salubrité.

Le propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

L'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).

Le respect de l'interdiction relève de la compétence du maire en tant que « responsable de la salubrité publique ».

En conséquence toute incivilité relative aux déjections canines peut être signalée au maire par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le mont Saint-Quentin

Véritable belvédère sur Metz et la Moselle, ce site est synonyme d'enjeux à la fois environnementaux, patrimoniaux, économiques et de loisirs auxquels Metz Métropole est attentive depuis de nombreuses années.



Afin de disposer d'une vision globale à l'échelle du site classé (700 hectares dont 211 d'emprises militaires), Jean-Luc Bohl, le Président de Metz Métropole a souhaité établir un plan de gestion du site qui a été voté en conseil de Communauté le 7 mars 2016.

C'est Jean-François Losch, le Maire de Lessy, qui est chargé de l'élaboration de ce plan de gestion avec l'ensemble des Maires du site et les Vice-Présidents et Conseillers communautaires en charge de l'Environnement, de l'Agriculture, de la Gestion patrimoniale et foncière et de la Valorisation du patrimoine métropolitain.

La démarche est copilotée et cofinancée par la DREAL de Lorraine, mais fait intervenir de nombreux autres partenaires pour donner lieu à un projet concerté : services de l'État, représentants de Natura 2000, Conseil de Développement Durable de Metz Métropole sans oublier les associations. Le plan de gestion a 3 objectifs :

- Valoriser le site et ses patrimoines au profit des habitants de l'agglomération et des usagers, en facilitant sa découverte par tous en toute sécurité,
- Générer des retombées économiques positives : développement des activités agricoles et viticoles, exploitation des boisements, renforcement de l'attractivité globale de l'agglomération...
- Favoriser la préservation du site et de ses richesses environnementales, paysagères, culturelles et historiques.

Le programme d'actions 2016/2020 prévoit des interventions prioritaires en termes de protection, de sécurisation et de mise en valeur du site. L'ensemble du programme représente un investissement d'1,8 M€ HT. Une participation financière de l'EPFL (Établissement Public Foncier de Lorraine) va être engagée à hauteur de 920 000€ HT.

D'autres soutiens financiers seront mobilisés auprès des partenaires tels que l'Europe et l'État via le programme Natura 2000 et d'autres collectivités.

Aujourd'hui, quatre grandes orientations sont définies pour le devenir du site :

- Gérer les espaces agricoles et forestiers pour favoriser la diversité écologique et paysagère,
- Organiser la découverte du site pour mettre en valeur les paysages et les patrimoines,
- Planifier des actions progressives de sécurisation et de valorisation des ouvrages militaires,
- Animer le projet en lien avec les associations et les habitants.

Les emprises militaires feront l'objet d'une acquisition par Metz Métropole courant 2016, mais l'accès à celles-ci reste interdit au public dans l'attente de la réalisation de la première tranche de travaux qui est prévue à l'horizon 2020.



Freddy

À 84 ans, Freddy, aïeule octogénaire longévillois, a toujours "bon pied, bon œil" et il n'a pas fini de nous étonner. Il semblerait qu'il ait eu, dès sa naissance, ce don incontestable transmis par son père qui lui permet, depuis des lustres, d'exercer cet art particulier qu'est le patinage.

Représenter la danse sur glace n'est pas si simple, mais dès son plus jeune âge, Freddy s'amusait déjà à improviser des glissières. Lorsqu'il jugeait que la glace de la rivière était devenue assez épaisse, il se dépêchait, après l'école, accompagné de ses frères et sœur ainsi que des gamins du village, pour aller glisser sur le bras mort de la Moselle.

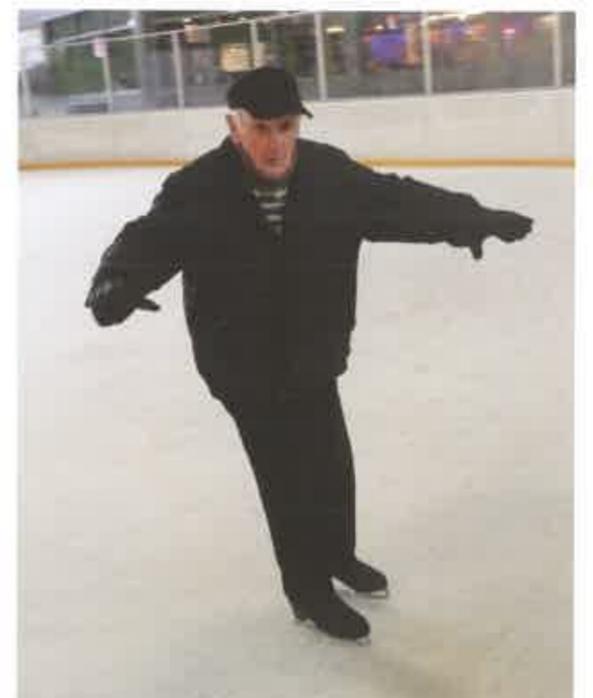
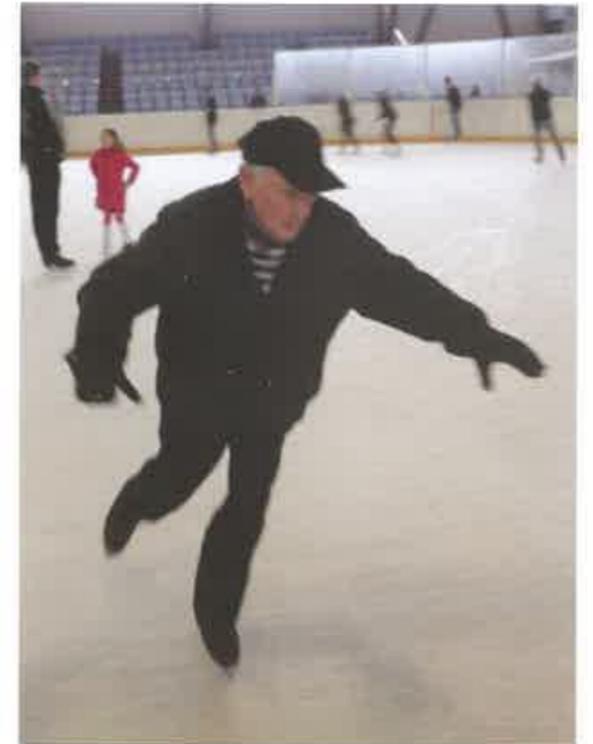
Emmitoufflé jusqu'aux oreilles, le nez et les yeux rougis par le froid, car à cette époque les hivers étaient rudes et il gelait à pierre fendre, tout ce petit monde se retrouvait sur cette immense patinoire naturelle pour s'adonner à leur jeu favori. Les moins intrépides se tenaient derrière lui, par la main, en enfilade, tandis que notre espiègle patineur s'élançait à grandes enjambées en prenant bien soin de ne pas tomber. C'eût été pour lui comme un affront.

Lorsque Freddy nous parle de ce temps où l'on pouvait même voir des attelages de chevaux traverser la rivière gelée, il a un petit pincement au cœur car cela lui rappelle trop de souvenirs. Mais grâce aux patinoires artificielles, notre "roi du patin" a pu poursuivre son rêve de jeunesse. Il faut voir avec quelle aisance il évolue sur la piste, se penchant un coup à droite, un coup à gauche, dérapant par moment, laissant parfois ses bras aller dans tous les sens en décrivant de grands cercles au-dessus de sa tête comme s'il voulait se raccrocher à l'espace.

Il a en plus beaucoup de légèreté dans ses mouvements et la puissance des grands champions qui font qu'il n'a nullement peur de rivaliser avec les plus jeunes. C'est qu'il faut être audacieux pour faire de telles prouesses à son âge et tout cela Freddy l'a appris au fil du temps.

Le patineur est avant tout un artiste qui laisse libre court à ses fantaisies. Porté par cette magie qui en fait rêver plus d'un, il nous entraîne dans des tourbillons incessants, effectuant des pirouettes et des figures ininterrompues qui ont redonné à notre sénior, sa fougue d'antan.

Le secret de son dynamisme, de sa souplesse et de sa forme "olympique", il le doit sans doute à cette discipline qui l'entraîne régulièrement dans le seul endroit rêvé où il retrouve, à chaque fois, son âme d'enfant.



Agenda des manifestations à venir

MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE :

FESTIVAL « PRINTEMPS MUSICAL À LONGEVILLE-LES-METZ »

Voir les dates en rubrique "évènement" page 22

DIMANCHE 08 MAI 2016

Cérémonie de commémoration de l'Armistice de la guerre 1939/1945

11h00 – Monument aux Morts

DIMANCHE 05 JUIN 2016

Concert du département « Eveil à la Musique » de l'EMARI Centre socioculturel Robert Henry

DIMANCHE 26 JUIN 2016

Longeville en Fête - 12h00 – Parc du Grand Patural

MÉDIATHÈQUE JEAN-FRANÇOIS CLERVOY :

VENDREDI 20 MAI 2016

à 18 heures dans la Boîte, Anne Villemin-Sicherman viendra parler de ses deux livres : « Guet-Apens rue des Juifs » et « L'Argent des farines ». Entrée libre.

DU MERCREDI 1ER AU JEUDI 30 JUIN 2016

Exposition « Vues de l'espace....Allo la Terre ! » dans la Boîte aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Autres manifestations

DIMANCHE 3 AVRIL 2016

Marche Populaire « La Quentinoise »

SAMEDI 16 AVRIL 2016

Concert Swing Minor Quartet organisé par Les Restos du Cœur
20h00 - Centre socioculturel Robert Henry

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 MAI 2016

Exposition de peintures et sculptures organisée par l'association Echanges et Culture
14h-18h - Centre socioculturel Robert Henry

SAMEDI 18 JUIN 2016

Gala de l'Ecole de danse ELENA DANCE
20h00 - Centre socioculturel Robert Henry

SAMEDI 25 JUIN 2016

Gala de l'Ecole de danse CHRISTIANE MOLINARI
20h00 - Centre socioculturel Robert Henry

Etat-civil

Naissances

SANDR CAMPOS Hannah	31 octobre 2015	YEMPER Adèle	29 janvier 2016
FYVK Galia	21 novembre 2015	SAIB Mami	3 février 2016
FICHR GUGLIMMO Antoine	9 décembre 2015	GRIGORI Carthine	18 novembre 2015
RYFEX Soha	27 décembre 2015	HEURON Lucie	24 février 2016
LAMBE Noor	7 janvier 2016	MARIE Rimane	4 mars 2016
SAUTYBAI Rimane	15 janvier 2016	ANTOINA Filyse	7 mars 2016
CHARLTON Cyprien	24 janvier 2016	HEDRIGON Aoi	12 mars 2016
CSHMAT Josephine	25 janvier 2016		

Décès

NAUDIN Rolande	14 novembre 2015	BELZO Simone	28 janvier 2016
PATERNELLO Gaetano	27 novembre 2015	MICHEL Pierrette	30 janvier 2016
CABRIT Jacques	1er décembre 2015	WINANDY Gilbert	7 février 2016
TILLY Arthur	1er décembre 2015	VIELH Jacques	26 février 2016
BRANCHE René	3 décembre 2015	PAUTZ Sébastien	9 mars 2016
BOLMONT Berthe	7 décembre 2015	GIANESELO Anna	10 mars 2016
SAUTRÉ Eliane	23 décembre 2015	GIANCRISTOFARO Mario	16 mars 2016
CHEVY Renée	27 décembre 2015	SCHNEIDER Marc	17 mars 2016
HODAPP René	29 décembre 2015	BACH Léon	23 mars 2016
SPILMANN Catherine	15 janvier 2016	LEMALE Michèle	24 mars 2016
RITZENTHALER Rosaline	18 janvier 2016		

L'art de la désinformation

Depuis quelques semaines, des propos circulent à nouveau dans les rues de la commune, ceux de la désinformation. Sous un prétexte démocratique, certaines personnes ont repris leur bâton de pèlerin et agitent l'épouvantail d'une fiscalité locale élevée voire incontrôlée à Longeville-lès-Metz.

Une mise au point s'impose.

En 2002, la commune de Longeville-lès-Metz et l'ensemble des communes appartenant au district de l'Agglomération Messine se sont constitués en Communauté d'Agglomération. Celle-là même qui existe aujourd'hui.

Une des conséquences de cette constitution entraînait la suppression du prélèvement, par les communes membres, de la taxe professionnelle au profit de la communauté d'agglomération de Metz-Métropole (ou EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale) qui était autorisée dès lors à percevoir la Taxe Professionnelle Unique (TPU) et à fixer le taux.

En compensation, la commune, pour sa part, récupérait dans sa fiscalité locale les taux de la fiscalité additionnelle de l'ex-district de l'agglomération messine et payée par les ménages, ce principe de vases communicants ayant pour objectif une neutralité dans l'impôt payé par les ménages (Livre des procédures fiscales confirmées par un courrier de la Direction Générale des Impôts du 02 juillet 2002).

Ainsi, en 2002 la fiscalité locale longevilloise est passée, suite **à l'application de ce mécanisme** :

- Taxe d'habitation de 05,83 % à 07,82 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties de 05,35 % à 07,17 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties de 20,42 % à 27,38 %
- Taxe professionnelle de **04,47 % à 0 %**

Faut-il rappeler qu'en 2002 la moyenne de la fiscalité locale en France était de :

- Taxe d'habitation : 13,01 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 16,61 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37,66 %

Aujourd'hui encore, cette différence de taux entre ceux de Longeville-lès-Metz et ceux de la moyenne nationale, pour la même strate démographique, existe (la différence s'étant même considérablement accrue) :

Au plan national :

- Taxe d'habitation : 23,95%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 20,20%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 48,53%

A Longeville-lès-Metz :

- Taxe d'habitation : 09,36%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 08,57%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 32,74%

Quelles conclusions tirer de la désinformation qui circule actuellement ?

Les auteurs ont une analyse aléatoire des informations (faut-il le rappeler « publiques ») qu'ils tentent d'utiliser abusivement. Ils pensent sans doute détenir la vérité (en fait leur vérité) et l'exploitent à dessein. Le but est connu !

Toutefois à l'instar du célèbre pas d'Echternach (trois pas en avant, deux en arrière!), la marche utilisée pour atteindre le but sera encore longue.

Les élus de la liste d'Entente Municipale

Certains se sont étonnés que la page dédiée à l'opposition dans la gazette municipale de novembre 2015 soit restée blanche et ne comporte que la mention : " les élus d'opposition de la liste "imaginons Longeville demain" n'ont pas souhaité exercer leur droit à l'expression tel que défini à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales et dans le règlement intérieur du Conseil municipal de Longeville-les-Metz". Notre droit d'expression, nous l'utilisons quand nous le jugeons utile, et il ne s'agit aucunement pour nous d'écrire pour écrire.

A propos du budget 2016

Nous remercions les Longevillois qui nous ont adressé des courriels suite à la distribution de notre feuille d'information. Il s'agit souvent de personnes aux revenus modestes, pour qui ces augmentations à répétitions des impôts locaux sont devenues insupportables :

« Bonjour normalement vous devriez demander à monsieur le maire s'il connaît bien tous les salaires des gens de Longeville? Je vais donc payer un impôt de plus de 600 euros alors que mon salaire est de 590 euros par mois Donc par rapport à cet impôt plus d'un de mes salaires pat dans les impôts. Cordialement » J.P.

« Je suis une petite propriétaire, et je suis un peu venue dans cette commune pensant payer moins de taxes ou d'impôts Je suis parfaitement contre une hausse d'impôts locaux et j'espère ne pas être prochainement "étranglée" par les taxes diverses. » Joëlle

Nous espérons que Monsieur le Maire aura prêté une oreille attentive aux difficultés financières de nombre de ses concitoyens en n'ajoutant pas à la hausse imposée par Metz-Métropole, une autre hausse, au niveau de la municipalité, des impôts locaux, hausse dont nous avons montré l'inutilité dans la feuille d'information que nous avons distribuée dans la première quinzaine du mois de mars

Quelle est la politique municipale d'entretien des rues de Longeville-les-Metz ?

Il est bien évident qu'il est nécessaire de maintenir en bon état les rues de notre ville en procédant au renouvellement des enrobés des chaussées et des trottoirs. Cependant, en plus de ces travaux d'entretien, il est nécessaire de procéder à l'enfouissement des canalisations et des réseaux publics pour faire disparaître les réseaux aériens qui non seulement enlaidissent notre commune mais qui sont aussi peu résistants aux intempéries. Or si certaines rues comme la rue de l'Horticulture et la rue des Pépinières ont donné lieu à enfouissement des réseaux, d'autres comme la rue des Villas n'ont pas fait l'objet de ces mêmes travaux lors du renouvellement des enrobés : l'enfouissement aurait coûté 300 000 euros de plus, or le budget 2015 fait apparaître un excédent de 600 000 euros. Comment peut-on alors parler de gestion rationnelle des fonds communaux ?

Longeville-les-Metz a besoin d'une politique générale d'entretien de ses rues et d'enfouissement des réseaux. Il est important de dresser la liste de toutes les rues devant faire l'objet d'un enfouissement des réseaux, d'évaluer le coût total de ces travaux, puis de les planifier en cohérence avec une politique d'emprunt sur 15 à 20 ans en profitant des faibles taux d'emprunt aujourd'hui (environ 1% à 1,2%).

Notre e-mail : longeville.demain@gmail.com

Vous avez la possibilité d'y déposer des questions, suggestions, que nous pourrions poser pour vous à la prochaine séance de questions orales
Christiane Cuny / Christophe Eula / Dominique Lamy / Ramdane Matmat / David Vivarelli